

RAPPORT
A M. Le Préfet des Ardennes
SUR LA SITUATION
DES
ARCHIVES DEPARTEMENTALES
DES ARDENNES
PENDANT L'EXERCICE 1932-1933

PAR
M.MASSIET DU BIEST
ARCHIVISTE DU DEPARTEMENT

//////////
M.B
//////////

CHARLEVILLE
TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE F. DEVIN ET A. ANCIAUX, Succr
37-39, rue de l'Arquebuse, 37-39 et 18 Rue de Clèves
1932-1933

RAPPORT
DE L'ARCHIVISTE DEPARTEMENTAL

Local.

Les divers projets d'extension envisagés dans mon rapport du 10 mars 1932 et auparavant sont restés en suspens. Ils pourront y rester encore pendant l'exercice suivant, mais plus guère après le moment où les Services de Reconstitution seront dissous. Même si la moitié environ des archives de ces services (celle qui a cessé d'être versée aux Archives Départementales depuis 1931) restée dans l'aile droite de la Préfecture après le départ du dernier liquidateur ou contrôleur, il conviendra de se préoccuper du sort de ce dépôt d'archives annexes laissées ainsi sans gardien attitré : il faudra introduire dans le dépôt annexe un ordre et un numérotage permettant la remise en place facile des liasses communiquées et le récolement des liasses manquantes. Ce remaniement sur place accompagné d'un resserrement des locaux occupés, de réadaptation et de reconstruction des rayonnages existants sera presque aussi coûteux qu'un transfert dans des salles nouvelles construites en prolongement des Archives Départementales sur le terrain de l'ancienne prison.

Il en sera de même à plus ou moins longue échéance pour les nombreux et très intéressants plans roulés et pour les archives du service de la Reconstitution foncière : les meubles assez encombrants nécessaires à la conservation de ces plans ne pourront occuper toujours des locaux loués à des particuliers.

Malgré mon très vif désir je n'ai pu recevoir de M le Directeur des contributions directes un important versement qui aurait dégagé les locaux occupés par ce dernier.

La salle N° 1 consacrée aux versements des services normaux de la Préfecture (Rez-de-chaussée) ne peut suffire à ces derniers que pour un an à peine : la suppression de pièces périmées de 5 ans ne dégagera pas cette salle aussi vite qu'elle s'emplira.

Tout récemment nous nous sommes trouvés dans l'obligation de loger deux versements des Services de la Reconstitution, savoir : la partie des procédures du Tribunal des dommages de guerre restée au Palais de Justice concernant les cessions de dommages, les affaires de mineurs ou d'incapables et les appels interjetés à Nancy : 2° Les archives des contrôleurs techniques de chaque canton conservé jusqu'ici sur place par les Agents voyers cantonaux. Les services d'architecture et des R. L. envisagent dans ce but l'utilisation et l'aménagement provisoire d'une partie des cellules de l'ancienne Prison avec laquelle devra être établie une communication nouvelle.

Personnel.

Il a été dépensé en 1932-1933 : 20499fr, chapitre 24, reconstitution pour le traitement des deux employés auxiliaires, M. M. Gillet et Mayeux.

Le dépôt s'achemine petit à petit vers la situation qui lui sera faite dans deux ans au plus quand le chapitre 24 du budget sera épuisé et le nombre des auxiliaires réduit à un seul.

Le classement des diverses séries a été presque partout achevé jusqu'au point où mon travail personnel ou celui d'un technicien peuvent seul lui donner sa forme définitive et permettre sinon l'impression du moins la copie en plusieurs exemplaires des répertoires des séries modernes.

Classement et Répertoire

A titre d'essai, j'ai confié à M. J. Didion la mise au net de deux brouillons de répertoire, qu'avant et après le déménagement de 1926, j'ai rédigé moi-même, ceux des séries R et N. Ce travail a été fait sur deux petits registres et pourrait former le début d'une collection dont le double pourra être envoyé à la Direction des Archives.

J'espère donner le même aspect définitif au répertoire de la série S, quant à la série T, j'ai dû abandonner le travail après intercalation obligatoire par M. Didion dans les diverses sous-séries du versement de l'Inspection d'Académie. Le brouillon de répertoire rédigé en 1926 devra être refondu en entier. Même chose pour ceux des séries M.O.P. et X pour la série V ou le prolongement de la série Q qui sont faits petit de plusieurs bordereaux de versements très précis rédigés ici-même puisque les versements ont toujours été fait en vrac.

Le travail d'hiver de M.M. Didion et Gillet a consisté en des copies des registres d'Etat civil ancien des communes d'Attigny et Le Chesne, ces derniers d'une paléographie parfois difficile. Notre Série E supplément s'est enrichie ainsi de doubles qui remplacent ceux des Greffes savoir : pour Attigny (12) et pour Le Chesne 3 petits registres de lustrine noire de même format que ceux des répertoires des séries modernes.

L'inventaire de la série F (Eaux et Forêts ; Fonds Coulon) s'est continué par la rédaction des articles 305 à 318 et le dépouillement de la fin de ce qui concerne la maîtrise de Château-Regnault. Les feuilles 19-20 et 21 (articles 295 à 313) sont imprimées ou en cours d'impression.

Série C Election de Rethel

J'ai déjà donné dans mon rapport manuscrit de 1929-1930 la liste des 13 subdivisions qui composeront le fonds de l'Election de Rethel, retiré de la série B et auquel feront suite de petits fonds de traites et gabelles (Mézières, Rethel et Sedan). Le dépouillement et même partie de la rédaction d'un brouillon d'inventaire a été fait par M. Mayeux :

Section 1 Arrêts et édits imprimés

2. Lettres et certificats de noblesse
3. Provisions d'office et transmission de ceux-ci
4. Enregistrement des baux à ferme des impôts et droits utiles
5. Nominations des commis greffiers de rôles de taille et collecteurs d'impôts.

L'inventaire pouvait se poursuivre dans la forme traditionnelle pour les deux premières subdivisions ; il commence déjà à prendre la forme d'une liste de titulaires et d'une statistique pour la 3^e.

Quant à la 4^e et la 5^e ce sera un très long état aux multiples colonnes donnant tout au moins pour certaines périodes ou certaines localités de très nombreux noms de traitants, de sous-traitants, le prix des fermes, le produit des impôts. Il sera peut-être destiné à rester manuscrit. Les quelques lacunes créées par l'invasion de 1914-1918 réduiront mais sans excès l'intérêt de ces statistiques la plupart postérieures à 1689 ; il est seulement regrettable que je ne puis m'inspirer d'aucun précédent et que les ouvrages déjà publiés sur les impôts de l'ancien régime ont à peine abordé le sujet : la liste des greffiers des rôles de taille avec les véritables professions de ceux-ci est par certains côtés le miroir de l'état social d'une région. Par ailleurs il est le pendant de nos modernes annuaires, de nos listes électorales et un instrument de contrôle des registres paroissiaux d'alors.

Récolement général

Depuis 1927 ce récolement consécutif au changement de local était arrêté à la salle 2 (série K, L et M). Il a été repris par M. Didion et par moi-même de façon à être conjugué avec la mise au net des répertoires des séries M et R. J'ai revu ou reverrai moi-même les série C et la partie de la série B concernant le Baillage de Sedan.

Le récolement du reste de la série B est préparé par M. Mayeux d'après les étiquettes rédigées en 1922-1926. Il note les dates extrêmes pour chaque justice.

A cette occasion, j'ai découvert deux nouvelles liasses de l'Etat civil protestant de Sedan des années 1611-1630 qui jointes à celles que nous avons retrouvés dans les Greniers du Greffe en 1927 forment un ensemble de 1572 à 1630 avec lacunes seulement en 1583 et 1598-1610. Le tout a été replacé dans la série E supplément avec deux registres protestants de Francheval (1674-1675).

Le registre de Sedan de 1571 a fait l'objet de la part de M. Mayeux d'une copie soigneusement revue par moi et par M. Auguste Philippoteaux de Sedan dont les ouvrages font notoriété en la matière. On la trouvera avec l'original et avec un inventaire inachevé (dossier : Inventaires).

J'ai dû me résigner avec regret à ne recevoir en dépôt cette année ni archives notariales, ni archives industrielles : il n'existe plus guère de celles-ci dans la région de Charleville. En ce qui concerne le dépôt projeté à la Chambre de commerce de Sedan. Malgré les difficultés financières et l'impossibilité d'utiliser des dommages de guerre d'archives communales dans ce but, je dois signaler à nouveau que l'appointment d'un ou d'une archiviste stagiaire à Sedan serait le seul moyen de remettre en état les archives municipales de cette ville et la seule façon de leur faire occuper au point de vue des études historiques le rang qui leur revient.

Reconstitution des archives communales

L'abrogation récente du décret du 16 février 1932 ne change rien aux quelques travaux de copies de documents modernes de caractère essentiellement administratif qui avaient été

entrepris jusqu'à ce jour puisqu'ils l'avaient été par accord individuel avec les maires intéressés. Les communes de This, de Dommery et Neuville-en-Tourne-à-Fuy ont refait en tout ou partie leur état civil. Celle de Bertoncourt est la seule qui ait tenté une reconstitution complète, celles de Brécy-Brières, Vaux-lès-Mouron, Taizy et Saint-Clément n'ont reconstituées encore que quelques titres modernes choisis par elles. Je ne parle pas de celle de Nouzonville dont l'initiative remonte déjà en 1923. Celle de Rethel vu l'importance de ses archives détruites et de la collection Chéri-Pauffin et peut-être celle de Rocroi se trouvent en face d'un très gros travail qui ne saurait être entrepris que par un archiviste de métier appointé temporairement par elles.

Collection Paul Pellot de Rethel

Avec la collection Baudon acquise en 1930, cette collection intéresse toute la région rethéloise et en plus celle de Reims, de Fismes et de Chatillon-sur-Marne. Il sera très difficile de donner un index rigoureux des familles intéressées car l'enchevêtrement de leurs alliances est extrême et les recherches de l'auteur sont restées inachevées.

Cependant M. J. Didion a pu dresser : 1/ une liste de familles ; 2/ une liste de localité ; 3/ une liste par matières (arts, monuments, etc.) et une liste de paquets de fiches de plus petit format classées soit par familles, soit par noms de localités dans l'Etat civil ou les archives notariales desquelles elles ont été prises.

Les paquets tous de petit format sont rangés dans une travée nouvelle dans la cage de l'escalier voisin des bureaux à côté de ceux des livres concernant la Révolution française provenant de la bibliothèque de feu Alber Mathiez (achetés sur catalogue à la librairie Dorbon à Paris).

Collection de gravures

Dans le double classement par noms de personnes et par noms de lieux confié à M. Didion, j'ai fait supprimer toute distinction entre les gravures de la collection Flamanville d'ailleurs fort éprouvées par la guerre de 1914-1918 et les gravures assez nombreuses acquises sur catalogue depuis 1922. Avec une collection de cartes géographiques et plans de villes et une collection concernant la guerre de 1870-1871 et 1914-1918 le tout comprend : 13 grands cartonniers à dessin placés partie sur des meubles spéciaux, partie dans un grand comptoir dans la salle 6 (série T) à côté de collections reliées de journaux. Les photographies de la collection Flamanville continuent à y être fondues à la différence des photographies et plans du service des Monuments historiques. Toutes les gravures encadrées aux murs de nos divers bureaux y sont représentées par de très grandes fiches de déplacement du même format que les chemises enveloppant les gravures et cartons.

Série Z

Après achèvement du classement du service d'apurement des comptes de guerre par M. Gillet, cette série a été subdivisée matériellement en 4 sections savoir : 1. Service d'apurement des comptes de guerre ; 2. Comité de secours divers ; 3 ; Collection concernant l'occupation

allemande et épaves de guerre ; 4. Archives industrielles lesquelles se bornent aux 30 liasses du versement Leheutre revues par M. Gillet l'année précédente et à d'insignifiants appendices.

Le catalogue très détaillé de la 3^e section pourrait être établi par simple rapprochement des analyses copieuses de mon registre d'entrées. Les cotes portées à ce registre sont reproduites sur les liasses. Le tout serait du plus haut intérêt pour l'histoire contemporaine.

Toute la salle 7 a été à cette occasion revue et quelques refoulements opérés.

Bibliothèque Historique

Les achats de volumes sur dommages de guerre un moment repris ont été complètement arrêtés en mars dernier non plus pour ménager le traitement d'un archiviste stagiaire éventuel mais pour assurer pendant deux ans au moins le traitement de deux auxiliaires dont l'un est mon collaborateur indispensable. A signaler comme antérieurs à cette date quelques achats de volumes concernant Liège et la Belgique, N° 6463 à 6500 et 6508-6525 concernant la Révolution française.

Les premiers ayant appartenu à feu Albert Mathiez et achetés sur catalogues à la librairie Dorbon ; quelques autres volumes concernent l'histoire locale dont l'achat doit être fait aussitôt la publication que l'Histoire de Reims de Georges Boussinecq et Gustave Laurent et quelques volumes de Folklore destinés à compléter un ensemble dont l'utilité technique s'est révélée très grande (section ZZ de la bibliothèque).

Ce qui reste comme disponible sur dommages de guerre à la date du 15 juin 1933 est au total : 61659 fr.

Acquisition de documents

Le même arrêt dans les achats m'a fait renoncer en février dernier à acheter chez Saffroy Henri, 15 Rue Guénégaud à Paris quelques reliquats du fonds du Tribunal des Maréchaux de France (non pas seulement pour la Généralité de Champagne mais pour toute la France, voyez N° 394 du registre des entrées). Avant cette date, il a encore été fait achat chez le même de divers documents non plus en vrac mais choisis sur catalogues afin de compléter dans une faible mesure les ensembles que nous possédons déjà dans la série F provenant du cabinet d'Hozier, du fonds dit du Marquis de Magnoy et de la Chambre des comptes de Blois.

Je dois noter comme un très heureux hasard le N° 396 rouleaux en papier du 15^e siècle contenant un dénombrement du Marquisat de Montcornet et du futur Marquisat de Lonny lequel sera publié par M. Gaston Robert dans ses documents concernant le Comté du Porcien (publications de S.A. le Prince de Monaco).

A signaler aussi le N°387, 3 portefeuilles de documents très homogènes et très copieux concernant certains administrateurs de la compagnie des Indes Nicolas de la Merlière, Nicolas de Sainte Foy, Duval d'Espreménil et Delessart (1732-1789) achetés au prix de 750 fr intéressant entre autre les comptoirs de Pondichery et de Chandernagor, un achat concernant la famille de Bonnaire de Forges (N° 385) dont un membre fut Directeur des Eaux et Forêts au

Contrôle général des Finances à Paris et qui fut le supérieur direct d'Edmond Coulon Grand maître des Eaux et Forêts des frontières de Champagne (voir notre série F : Fonds Coulon).

Quelques chirographes communaux du début du 19^e siècles concernant les régions de Tournai, de Binche et la Flandre française (N° 385 et 393) achetés toujours chez Saffroy pour compléter un ensemble acheté précédemment. Un curieux reçu de 1328 concernant l'offrande à l'Evêque d'Amiens par le Comte de Blois du droit dit répit St Firmin sujet sur lequel j'ai déjà publié une étude (entrée 398). Enfin, 84 pièces dont beaucoup de correspondances du 18^e siècle de certains membres de la famille de Maillart de Landres résidant à Stenay et à Paris (E. 1945) : A vrai dire il ne s'agit ici que d'achats faits pendant la fin de l'exercice 1932-1933 et examinés seulement en 1933.

L'avant dernier achat de 1933 celui des 14 petits portefeuilles de la collection Antonin Féard payé 2900 francs à une grande importance au point de vue de l'histoire locale. Il concerne Fumay et s'étend du 16^e au 18^e siècle comprend beaucoup de procédures, quelques extraits de titres antérieurs dont un de 1486 (5^e portefeuille) et provient partie de la Fabrique de Fumay, partie de l'hôpital du dit lieu, partie des descendants des derniers prévôts des franchises terres de Fumay et Revin pour le Duc d'Orléans. Accessoirement il comprend quelques pièces achetées par M. Féard chez feu Van Praet libraire à Charleville et qui m'avaient échappées lors des achats en vrac chez ce dernier en 1925.

Le dernier achat fait à Henry Saffroy concernant la famille de Jean-Pierre Jacques de Villelongue chef de l'Ecole du Génie de Mézières (1772 et 1783) pièces mélangées à diverses autres d'origine champenoise sans intérêt (entrée N°403).

A signaler encore à propos du libraire Van Praet que je viens de rencontrer dans la collection de M. Jean Blum Klein un des directeurs de la Manufacture du Dijonval à Sedan quelques pièces provenant également de chez feu Van Praet dont l'original sur parchemin d'une charte de sauvegarde du 12 décembre 1543 accordée par Robert de Lamarck Prince de Sedan à la ville de Revin contre les risques de pillage ou de réquisitions. Dans la même collection provenant toujours du même libraire sont entrées 7 ou 8 chartes originales des 13^e et 14^e siècles et 15^e siècle concernant diverses régions analogues à celles que j'ai réparties entre mes divers confrères en 1923 et dont il me reste encore un reliquat de 6 portefeuilles à répartir. Les plus ancienne des chartes que j'ai vues chez M. Blum Klein sont une charte du 13^e siècle de l'officiel de Besançon et une charte de 1253 concernant l'Abbaye de Fontevault de même provenance probablement que celle dont j'ai fait don aux Archives de l'Indre et Loire en 1923.

Dons

Je remercie les auteurs des deux dons ci-après : d'abord de curieux débris d'archives de la famille de Pouilly réduites à de simples pièces de comptabilité du 18^e siècle partie d'un ensemble plus important détruit en 1914 et resté depuis l'origine à la ferme des Culvisieaux près de Sécheval (Don de MM. Poncelet frère aux Culvisieaux près de Sécheval) E : 1943 ; ensuite un curieux petits fonds d'archive paysannes apparemment complet celui des familles Languedoc et Delmont cultivateur et voiturier à Haulmé sur Semoy (1648-1821) soit 80 pièces environ données par un de leur descendant par l'intermédiaire de M Emile Faynot à Thilay : E : 1946.

Versements

La 1^{ère} Division a versé le 30 septembre 1932 13 paquets de permis de chasse ; le 26 janvier 1933 : 31 liasses concernant la taxe d'apprentissage, les Ponts-et-Chaussées, l'électrification, l'enseignement technique et professionnelle, la 2^e division a versé le 12 août 1932 16 liasses concernant les affaires militaires (recensement), la mutualité et le comité départemental du ravitaillement, le 10 avril 1933 : 41 liasses concernant les transports de corps et les étrangers ; le 1^{er} juin 1933 : 189 liasses concernant les Cotisations municipales, le budget départemental (pièces de dépenses, budgets et comptes, bâtiments départementaux etc.) Conseil Général et divers, budget de l'Etat, etc.

La 3^e division a versé le 26 novembre 1932 : 16 liasses de budgets et comptes et délibérations des bureaux de bienfaisance.

Le Cabinet du Préfet a versé le 10 mars 1933 : un ensemble assez important de 31 liasses concernant les correspondances et statistiques de M. Miquanel contrôleur des services techniques, les hospices et surtout des dossiers récents concernant les grèves et la représentation des Ardennes au Parlement et le Conseil Général.

A noter enfin parmi les versement divers : 8 liasses de l'Inspection départementale d'hygiène concernant la vaccination et la désinfection (18 octobre 1932) et 14 autre liasses concernant les Primes à la natalité (4 novembre 1932) ; le bureau d'enregistrement de Charleville a versé avant une vente de papiers : 7 portefeuilles de situations de diverses sociétés et établissements industriels des Ardennes pour servir au paiement de la taxe d'abonnement au timbre, antérieur à 1910 très intéressant pour l'histoire économique (25 décembre 1932) et celui de Rethel vient de verser en vrac toujours par les camionnettes des services d'hygiène : 200 registres d'actes surtout judiciaires et tables et registres divers souvent antérieurs à la Révolution (12 juin 1932).

Les versements des Lycées et collèges et écoles diverses (circulaire ministérielle du 17 décembre 1932) ne s'annoncent pas comme devant être très importants : tous les lycées et collèges, même celui de Sedan, ont été dévastés en 1914-1918 ; J'ai reçu pour commencer de M. l'Inspecteur d'Académie une sorte d'état général de l'Enseignement primaire dans les Ardennes à la fin du 19^e siècle, sorte d'annuaire même de cartulaire très détaillé : gros volume in folio illustré de photographies, plein de notices individuelles sur tous les membres de l'Enseignement et leur carrière et de statistiques de tout ordre.

Le Tribunal de commerce de Charleville m'a versé le 20 mai 1933 une très belle série de registres aux jugements reliés de 1811 à 1830 et 15 autres registres, et 385 petits portefeuilles de 1811 à 1908 y compris tous les dossiers de liquidations judiciaires et faillites.

Enfin la Direction des douanes de Charleville a versé avant une vente de papiers : 5 portefeuilles des années 1908-1921 concernant le recrutement des préposés, les distinctions et récompenses, le renforcement des brigades et diverses correspondances et circulaires, etc. (20 décembre 1932).

Statistique des communications

1) Sur place et par correspondances :

A (2) ; B (15) ; C (26) ; D (4) ; E (19) ; E. supplément (Archives communales et Etat civil : 36 ; F (26) ; F (généalogies : 17) ; G (10) ; H (45) ; I (2) ; E (bulletin des lois : 3 ; E (actes administratifs : 26 ; f (Journal officiel : 15) ; L (12) ; M (20) ; N (10) ; O (affaires communales : 50) ; O (affaires vicinales : 24) ; P (2) ; Q (13) ; R (53) y compris certificats de situation militaire ; S (26) ; T (13) ; U (2) ; V (6) ; X (5) ; Z (occupation allemande : 4) ; Bibliothèque historique : 60 ; Bibliothèque administrative : 26 ; Versements : 25.

2) Avec déplacement

B (4) ; E supplément (Etat civil : 5) ; F (généalogies : 2) ; K (Journal officiel : 21) ; M (6) ; N (1) ; O (15) ; Q (2) ; S (7) ; T (4) ; K (3) ; E (1) ; Versements (12) ; Bibliothèque historique (en grande partie au cabinet du Préfet : 30 ; Bibliothèque administrative : 4.

Nous remarquons comme toujours l'absence de chercheurs concernant l'Histoire révolutionnaire quoique notre bibliothèque historique compte près de 1000 volumes sur ce sujet. Nos visiteurs sont à peu près toujours les mêmes, soit par ordre de fréquence : M. Gaston Robert, Archiviste de Reims (série H) et M. Charles Robert son frère (Série C)), M. Paul Laurent mon prédécesseur (registres paroissiaux et archives de Mézières). M. l'Abbé Poulin, M. Hemmerlé (généalogies), M. Marlier ancien bibliothécaire du Musée pédagogique de Strasbourg fait venir régulièrement des musées et bibliothèques de la Guerre les Journaux de marche imprimés des régiments allemands en 1914-1918 ; enfin le Père Canivez trappiste de l'Abbaye de Scormont les Chimay (Belgique) se sert de notre dépôt comme dépôt français le plus proche pour étudier des registres aux délibérations de l'Ordre des Citeaux venus des Bibliothèques Mazarine, de l'Arsenal et de Dijon.

Ventes de papiers, d'inventaires et expéditions authentiques

Vu l'insignifiance des recettes je n'avais rien signalé en 1932. Mais d'avril 1932 à juin 1933 il a été vendu un inventaire à 7 fr et délivré 7 copies diverses moyennant la somme de 32 fr soit un total de 39 fr. Il n'a pas été fait de ventes de papiers périmés.

Inspection des Archives communales

Sauf Mohon dont la gestion est exceptionnellement bonne je n'ai pas vu de dépôt de ville vraiment important cette année. Celui de Renwez nécessiterait de longs travaux et quelques dépenses. Ceux de Rimogne et Harcy de même. A Neufmanil le dépôt ancien actuellement au grenier doit être rétabli dans son état primitif.

Dans certaines autres communes riches en bois comme Les Mazures et Maubert-Fontaine grâce à la continuité du travail des divers secrétariats et leur recrutement soigné, la situation est assez satisfaisante.

Dans les communes où la guerre a fait place nette et où l'on dispose de quelques dommages d'archives il serait à souhaiter que l'on ne dépense pas en une seule armoire ou une seule table par exemple les trois quarts des indemnités. La circulaire du 19 avril 1933 a donné quelques directives

à ce sujet qui gardent toute leur actualité. Elles rappellent que la principale opération de remploi et le remplacement par des copies beaucoup de titres dont l'utilité administrative est incontestable.

Dépense.

1°) A titre de remploi des dommages de guerre (chapitre du 24) il a été dépensé pendant l'exercice 1932-1933 :

achats de livres et documents.....9414 fr64

reliures journaux officiels et autres... 3249 fr75

Traitement des 2 auxiliaires.....20499 fr

soit un total de...33163 fr 39

2°) En ce qui concerne le chapitre 16, budget ordinaire mes deux rapports des 14 et 15 juin derniers ont indiqué : a) que le chapitre 16 article 3 (Publication de l'inventaire était le travail principal de l'Archiviste et était peu compressible) ; b) que le chapitre 16, article 2, ne servait pas en ce moment aux achats de livres auquel il devait servir normalement mais seulement aux abonnements de revues et qu'il ne pouvait être diminué que sur les fournitures de bureau.

J'ai proposé une diminution de 250 francs sur ce dernier et des prévisions générales pour 1934.

Mézières le 26 juin 1933.

L'Archiviste départemental,

J. MASSIET DU BIEST

Réponse de M. l'Archiviste Départemental

à M. le Préfet

à sa note du 3 juillet 1933 relative aux propositions budgétaires de 1934, Chapitre 24 Article 2.

N'ayant plus l'intention que d'acheter très peu de volumes en remploi de dommages de guerre je ne propose donc que ce qui suit :

1) Traitement des auxiliaires.

(même chiffre qu'en 1931-1932)

légèrement majoré.....25000 fr

2) Achats de livres et documents

et dépenses diverses imprévues..... 5000 .fr

Soit une tranche de.....30000 fr

Mézières, le 5 juillet 1933